

Edito. n° 3 de sept. 2010 : L'injuste position du « Christ-Roi »

Publié le 10 septembre 2010 · Abbé Jean-Baptiste Frament · 5 min de lecture



L'injuste position du « Christ-Roi »

Le journal *Ouest- France* a annoncé la nouvelle au grand public le 17 juillet dernier : un prêtre de l'**Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre** assurera désormais la messe « motu proprio » le dimanche, dans la basilique Notre- Dame d'Espérance à Saint-Brieuc. Après une courte présentation de la messe saint Pie V, l'article répond à trois questions : Pourquoi (une messe saint Pie V) ? Qu'est-ce qui change aujourd'hui ? Pourquoi le Christ-Roi ? L'article conclut en rassurant ceux que cette nouvelle pourrait inquiéter : **tout se fera sous le contrôle de l'évêché et en conformité avec l'esprit du concile Vatican II.**

Les deux paragraphes qui répondent aux questions « Pourquoi » sont pleins d'enseignements pour ceux qui se poseraient encore des questions sur le Christ-Roi.

Pour le diocèse, il s'agit de satisfaire les fidèles attachés à la liturgie traditionnelle « **sans aller chercher du côté de l'intégrisme** » (lisez : « du côté de la Fraternité Saint- Pie X », puisqu'il n'y en a pas d'autres sur Saint-Brieuc). C'est clairement dit et parfaitement conforme aux directives de la Conférence des Evêques de France : **l'Institut du Christ-Roi est instrumentalisé pour détourner les fidèles de la Fraternité Saint-Pie X.** Et c'est bien ce qui se passe en France, au Gabon et dans d'autres pays : **le Christ-Roi n'intervient que là où la F.S.S.P.X est déjà implantée.** Il y aurait tellement de lieux en Bretagne où faire connaître les beautés de la liturgie tridentine ! Il y a tellement à faire pour répandre partout la Messe de toujours... Mais non, cette implantation répond simplement aux besoins de la guerre que nos évêques mènent contre la Tradition. L'Institut du Christ-Roi se prête à ce sinistre jeu : c'est leur première injustice. **Peut-être sont-ils utilisés contre leur gré ? Hélas, non. Il suffit de lire leurs déclarations publiques :** « *la principale question à leur endroit [NDLR : à l'endroit de la FSSPX] est de savoir si l'on souhaite oeuvrer au maximum pour*

la réconciliation des fidèles [NDLR : leur réunion à l'église conciliaire] ».

Cet Institut, dans la ligne du motu proprio *Ecclesia Dei Adflicta*, s'est bien constitué dans le but, entre autres, de récupérer les fidèles qui suivent la Fraternité Saint-Pie X et de leur faire rejoindre l'église conciliaire !

La réponse à l'autre « Pourquoi » – Pourquoi le Christ- Roi ? – confirme ce qui vient d'être dit : c'est parce que l'Institut « **reste ouvert à l'esprit conciliaire** », parce que ses prêtres « **acceptent de célébrer la messe avec le missel du concile Vatican II et du Pape Paul VI** », parce qu'ils acceptent « **de concélébrer avec l'évêque à l'occasion des grands événements de la vie du diocèse** ». Et pour faire bonne mesure, l'article conclut en notant que le jeune prêtre du Christ-Roi poursuivra sa formation à l'Institut Catholique de Paris, « *lieu emblématique de l'esprit du concile Vatican II* ». Et voilà ! Tout est dit. C'est la deuxième injustice.

Pour se faire accepter, dans les diocèses, il leur a fallu accepter les erreurs de Vatican II et la nouvelle messe. « *Pas tout le temps ! ... Rarement ! ... Exceptionnellement même !* » me direz-vous. Hélas ! Même exceptionnellement, ce serait le grain d'encens brûlé aux idoles modernes. Les premiers chrétiens auraient été acceptés à Rome aussi, s'ils avaient sacrifié de temps en temps aux idoles ...

Cette acceptation des erreurs de Vatican II est ouvertement affichée par leur fondateur, **Mgr Wach** : « **...jeune prêtre ... je constatais déjà les fruits positifs du pontificat de Jean- Paul II** ».

Il affirmait encore (en septembre 2002) : « *Le pontificat de Jean- Paul II est marqué par un grand rayonnement ... et par des actes solennels du Magistère qui constituent un rempart pour l'avenir* ».

Voilà qui n'est certes pas un silence timoré sur les erreurs modernes mais bien leur acceptation enthousiaste. Le seul silence timoré de l'Institut est celui concernant cette acceptation des erreurs modernes pour ne pas effrayer les fidèles traditionnalistes qu'ils essayent de récupérer. **Enfin, on entend dire parfois, et c'est vrai, que tous les prêtres du Christ-Roi n'acceptent pas les erreurs de Vatican II, ni la nouvelle messe.** Que font-ils alors ? Ils se taisent, évitant les sujets qui fâchent lorsque ceux-ci sont abordés, lisant leur bréviaire durant les concélébrations auxquelles ils doivent se rendre...

Leur politique, conforme aux enseignements de leur fondateur, est de se taire pour ne pas avoir d'ennuis, se taire pour continuer d'exister. C'est, peut-être (?), subjectivement compréhensible, mais **cela reste objectivement un abandon de leur devoir de pasteur, et même de simple catholique.**

Se taire quand la Foi est mise en cause, dans les circonstances actuelles, c'est trahir cette Foi. Se taire habituellement, de manière délibérée, c'est refuser à Dieu l'honneur qui Lui est dû : voilà leur troisième injustice !

Alors, le Christ-Roi, est-il un Institut pour infuser la Tradition dans l'église conciliaire ? Non certes, mais bien plutôt pour détourner les fidèles de la Tradition doctrinale par le biais de la Tradition liturgique !

Alors, non : nous ne pourrions pas dire aux fidèles qu'ils peuvent sans injustice grave vis-à-vis de

la Foi et de l'honneur dû à Dieu, soutenir de quelque manière cet injuste Institut.

Abbé Jean-Baptiste Frament

Extrait du *Sainte Anne* n° 221 d'août-septembre 2010

Source : laportelatine.org/actualite/edito-n-3-de-sept-2010-linjuste-position-du-christ-roi-abbe-frament

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France